



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse en Serbie

Bulevar oslobođenja 4
P.O. Box 817
11001 Beograd

Telefon Visa: +381 11 306 5815
belgrade.visa@eda.admin.ch

VISA AUTORISÉ

Les documents peuvent être envoyés par courrier recommandé à l'adresse ci-dessus. Le visa sera délivré dans un délai d'un jour ouvrable après réception et retourné par POST EXPRESS contre remboursement. Le client paie les frais d'expédition directement au transporteur en espèces.

Si vous préférez une livraison en personne, veuillez prendre rendez-vous sur www.swiss-visa.ch. Aucune demande ne sera acceptée sans rendez-vous préalable. Le visa sera délivré le jour ouvrable suivant. Le passeport personnel sera délivré du lundi au jeudi entre 15h00 et 15h30, le vendredi entre 13h00 et 13h30.

Documents requis pour les personnes qui ont déjà déposé une demande de visa auprès de l'ambassade de Suisse à Belgrade :

- Passeport en cours de validité
- 1 Copie de l'autorisation délivrée par les autorités cantonales suisses compétentes en matière de migration

Documents requis pour les personnes dont la demande de visa a été déposée au préalable auprès des autorités cantonales suisses compétentes en matière de migration :

- Passeport en cours de validité
- 1 copie de passeport des deux premières pages
- 1 photo d'identité jointe selon les exigences → [photos](#)
- 1 formulaire de demande de visa rempli et signé (en anglais, français, allemand, italien) → [formulaire de demande de visa](#)
- 1 Copie de l'autorisation des autorités cantonales suisses compétentes en matière de migration
- Vous trouverez des informations sur les frais de visa et les modes de paiement sur notre site

[Emoluments pour le visa Schengen \(jusqu'au 90/120 jours\)](#)

[Emoluments pour le visa national \(supérieur à 90 jours\)](#)

- Si les documents sont envoyés par la poste : l'ambassade se réserve le droit de présenter le demandeur en personne aux fins de relevé d'empreintes biométriques (visas Schengen pour les séjours de courte durée en Suisse jusqu'à 120 jours par année civile)